



L'APERÇU DE...

Hélène Moeneclae Vice-Présidente de la MEL, délégation Gouvernance, Territoires et Métropole citoyenne, Maire de Lompret

La Métropole Européenne de Lille par son positionnement géographique et son statut de métropole et capitale régionale a une responsabilité particulière envers les territoires régionaux et notamment ceux de son aire métropolitaine. Les élus de la MEL en ont pleine conscience.

Qu'elles concernent l'emploi, la formation, le commerce ou les loisirs, les pratiques quotidiennes de nos concitoyens se déploient à une échelle bien plus vaste que celle de la MEL, une échelle régionale mais aussi transfrontalière. De même, les problèmes d'accessibilité et de transports, les questions de développement économique et d'emploi ou celles liées à l'environnement comme la ressource en eau, montrent l'importance de dialoguer et d'agir avec l'ensemble des territoires voisins.

La MEL porte ces enjeux par nature « interterritoriaux », avec l'appui de l'Agence, notamment au travers de son SCOT, du Schéma de coopération transfrontalière ou par sa participation à la mise en œuvre du Schéma Régional, le SRADDET, qui met l'accent sur le rôle crucial de la métropole dans la région et en particulier dans l'espace à enjeux de l'« aire métropolitaine de Lille ».

Dans cet esprit la MEL développe depuis plusieurs années d'ambitieuses démarches de coopération. Elle s'inscrit historiquement dans le dialogue transfrontalier au travers de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai où elle réaffirme l'importance du dialogue local, entre maires et bourgmestres. Elle s'engage avec les territoires voisins comme la Communauté de communes Pévèle Carembault, la Communauté urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ou la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, au travers d'accords de coopérations portant sur des thèmes aussi divers que les mobilités, le tourisme, la trame verte et bleue, etc.

LA CARTE DU MOIS

EUROPE DU NORD-OUEST - POPULATION EN 2020

LA HAUTEUR DES PICS INDIQUE LE NOMBRE DE PERSONNES VIVANT DANS UNE ZONE DE 1KM²



La carte ci-dessus est un rendu en trois dimensions de données démographiques, en l'occurrence, le nombre d'habitants. La hauteur des barres est liée au nombre de personnes vivant dans chaque carré (d'une dimension de 1km²) en 2020. Les données utilisées sont issues du projet WorldPop dont l'objectif est de cartographier de manière rigoureuse, exhaustive et actualisée régulièrement la population mondiale. Les méthodes utilisées, scientifiquement éprouvées, s'appuient sur l'imagerie satellitaire (notamment Landsat) et sur toute une gamme d'autres sources (recensements locaux, occupations des sols, cartographies des constructions, images satellitaires nocturnes, etc.).

Le logiciel utilisée pour le rendu 3D est Aerialod (Ephtracy). Le rendu s'inspire des travaux du cartographe britannique Alasdair Rae.

Résolution équateur : 1 km (30-arc-seconds) – Source WorldPop 2020 (populations Count 2020)

L'Aperçu est une publication de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY
Responsable de publication : Amélie DUVAL
Rédaction : Mathilde BALLENGHIEN



adulm59 adulm
adu-lille-metropole.org

Centre Europe Azur, 323 avenue du Président
Hoover 59000 Lille // +33 (0)3 20 63 33 50

L'APERÇU

de l'Agence N°3 · Mai 2021

LES ACTUALITÉS



NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉCO EN 4

Ce trimestre, l'Eco en 4 propose un éclairage sur le profil industriel de la métropole lilloise dans le contexte de crise, pour mieux comprendre les activités qui composent l'écosystème industriel et ses spécificités. Représentant 15% des salariés de la métropole dans des activités de production, de logistique, de services et de commerce, il est constitué majoritairement de PME positionnées comme des sous-traitants, générant une valeur ajoutée relativement plus faible que celle d'autres métropoles. La qualité des relations avec les acteurs de la formation et de la recherche est un levier pour consolider cet écosystème métropolitain.

À consulter sur le site de l'Agence

LANCLEMENT DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME D'AFFAIRES

Depuis janvier 2021, l'Agence accompagne la MEL et Hello Lille sur le suivi mensuel de l'activité de la filière tourisme d'affaires, afin de mieux connaître la nature des événements accueillis chaque mois sur notre territoire. Un questionnaire élaboré pour recueillir le type d'événements, les secteurs représentés et le profil des participants, est diffusé plus largement chaque mois. Des premiers résultats remontés par 12 structures ont permis d'identifier la tenue d'une soixantaine d'événements sur le 1^{er} trimestre rassemblant 3 900 participants, essentiellement en format visio.



À VOS AGENDAS !



JEUDI 24 JUIN

IMAGINONS NOS FUTURS... LE JEUDI 24 JUIN À 11H

La science-fiction au service de la prospective. Rendez-vous pour l'édition spéciale des Rencontres de l'Agence le jeudi 24 juin de 11h à 12h15. Et si... l'Agence vous transportait dans la métropole de 2051 ? Au programme : une discussion autour de l'exploration des imaginaires et la restitution d'un projet original développé par l'Agence et par Philippe Paoli, architecte, artiste multidisciplinaire, qui présentera ses narrations spéculatives sur le futur de notre territoire.

Inscriptions sur www.adu-lille-metropole.org jusqu'au mercredi 23 juin



Ancien poste frontière, Neuville-en-Ferrain, octobre 2020 © ADULM - Ph. Frutier, 2020

LE DOSSIER THÉMATIQUE

LES RELATIONS DE LA MÉTROPOLE LILLOISE AVEC SES VOISINS : D'UNE ÉVIDENCE À UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT

La Métropole Européenne de Lille, capitale régionale des Hauts-de-France, est au cœur d'un système territorial dense, en forte intégration avec les villes belges voisines et le Bassin minier. L'espace métropolitain lillois dans son acception large compte près de 3.9 millions d'habitants.



Relief de l'espace métropolitain lillois © ADULM

DES TERRITOIRES LIÉS PAR LEUR GÉOGRAPHIE ET LEUR HISTOIRE

Que ce soit dans ces liens avec la Belgique toute proche ou avec notamment l'ancien Bassin minier, l'histoire de la métropole lilloise a toujours été liée à celle de ses voisins.

La dimension transfrontalière est l'une des grandes particularités du territoire. C'est une composante historique d'une terre qui a été divisée douze siècles entre souverainetés différentes. La frontière est politique et administrative, et, si ce n'est sur la Lys qui borde le nord de la métropole lilloise, elle ne correspond à aucune réalité physique. Son caractère artificiel, l'absence presque totale d'obstacle physique, les continuités territoriales (de l'urbanisation mais aussi du réseau hydrographique), la réelle proximité historique et culturelle, et les conditions historiques partagées du développement territorial, ont créé un espace transfrontalier morphologiquement très homogène.

Ceci se lit aisément dans le paysage et s'exprime aussi dans la culture populaire (gastronomie, fêtes et coutumes, etc.).

Au sud, la MEL et les territoires du Bassin minier sont liés par leurs passés industriels. Le système territorial qu'ils forment rencontre des enjeux communs notamment en termes de mobilité, de transitions et de développement économique.

Avec ses voisins, aujourd'hui encore, flux domicile - travail, pratiques de consommation et de loisirs, de culture et d'éducation, recours aux hubs de transports et aux services sanitaires ou d'urgence, s'ajoutent aux liens familiaux et aux investissements économiques, pour rendre de plus en plus partagées les pratiques du territoire.

COMPLEXITÉ ET MORCELLEMENT DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN : LE BESOIN DE COOPÉRATION(S)

Cette aire métropolitaine présente une structure multipolaire, singulière au niveau national, qui l'apparente aux systèmes métropolitains d'Europe du nord-ouest. Ses spécificités sont dues à son caractère transfrontalier, à la proximité des divers pôles urbains qui la composent et à son passé industriel avec ses conséquences socio-économiques.

Les relations au sein de cet ensemble vont croissant en intensité et s'étendent géographiquement. Elles sont complexes, multipolarisées, diffèrent suivant les thématiques et les territoires et sont marquées par de nombreux enjeux communs qui relèvent de deux logiques différentes mais complémentaires :

- une intégration de plus en plus forte des différents territoires (déplacements quotidiens, organisation des réseaux de transport, stratégies d'entreprises), avec une spécialisation croissante de chacun d'entre eux, et néanmoins des logiques de concurrence interne qui peut limiter le développement partagé ;
- l'émergence de problématiques de développement et d'aménagement communes : impacts du changement climatique, ressource en eau, organisation de l'armature urbaine, gestion de la périurbanisation, réduction d'inégalités sociales croissantes, organisation des déplacements, prise en compte d'une trame verte et bleue, etc.

Dans un tel contexte, la question des coopérations interterritoriales dans cet espace revêt une importance particulière. La prise de conscience de l'importance croissante des enjeux interterritoriaux a conduit à la mise en place progressive ces 30 dernières années de différentes démarches de coopération avec les territoires voisins, à l'échelle transfrontalière et / ou au sein de la région Hauts-de-France. Parmi celles-ci, on peut mentionner : la Conférence Permanente des Intercommunales Transfrontalières (COPIT) d'abord, puis, dès 2008, le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, l'association Aire Métropolitaine de Lille (AML) (2007-2018), puis les accords de coopérations entre la



Campagne de Pévèle et village de Cobrieux, octobre 2020 © ADULM - Ph. Frutier, 2020

Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Communauté urbaine de Dunkerque, le Pays de Saint Omer, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté de communes Pévèle Carembault ou encore la région de Bruxelles Capitale.

DES ENJEUX MÉTROPOLITAINS INSCRITS DANS LA STRATÉGIE RÉGIONALE

Les enjeux « interterritoriaux », portés par la MEL avec l'appui de l'Agence, s'expriment notamment au travers du SCOT, du Schéma de coopération transfrontalière ou dans la participation à la mise en œuvre du Schéma régional d'aménagement (SRADDET), qui met l'accent sur le rôle de la métropole dans la région et en particulier dans l'espace à enjeux de l'« aire métropolitaine de Lille ».

Certains thèmes ou projets nécessitent de travailler en coopération à une échelle bien plus large que celle des EPCI ; c'est le cas notamment des transports et de la mobilité, du tourisme, de l'eau ou encore de la reconquête de la voie d'eau (Canal Seine Nord, Parc bleu de l'Eurométropole).

L'idée s'impose que c'est du projet que naît et se développe la coopération et non l'inverse. Cela implique une gouvernance de projets flexible, à plusieurs échelles et des coopérations à géométrie variable. Afin d'éprouver cette logique de projet et de relancer une dynamique interterritoriale à échelle large, le Canal Seine Nord est une opportunité à saisir. Quels qu'ils soient, les projets ne feront pleinement sens que s'ils mobilisent le plus grand nombre et qu'ils portent une forte dimension de développement partagé au bénéfice du territoire régional dans ses diverses composantes.

LES CHIFFRES CLÉS



Près de **3,9 millions d'habitants** dans l'arrondissement de Lille et les arrondissements environnants*



Plus d'**1,5 million d'emplois** dans l'arrondissement de Lille et les arrondissements environnants*



80 % des flux d'actifs domicile-travail entre la MEL et les territoires extérieurs

se font dans des logiques de relative proximité (d'Hazebrouck à Valenciennes)

- **118 000 actifs y entrent quotidiennement**
- **62 000 en sortent, dont 12 000 vers la Belgique**
- **Des flux croissants : + 24 850 en 10 ans**



5 accords de coopération signés entre la MEL et ses voisins

Communauté urbaine de Dunkerque, Pays de Saint-Omer, Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, Communauté de communes Pévèle Carembault et Région de Bruxelles Capitale



Dates-clés de la coopération transfrontalière de la métropole lilloise

- 1991** Création de la Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière (COPIT) (qui devient une association de droit français en 2001)
- 1996** Signature de l'accord d'amitié et de coopération entre la région de Bruxelles Capitale et la Communauté urbaine de Lille
- 2008** Création du GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (GECT : Groupement Européen de Coopération Territoriale)
- 2019** Signature de l'accord de coopération entre la MEL et la région de Bruxelles Capitale

* (Dunkerque, Douai, Valenciennes, Béthune, Lens, arrondissements belges de l'Eurométropole)

Sources : Insee, STATBEL